



Commune d'Aywaille

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est **Monsieur Roland DELBROUCK** demeurant Rue de l'Eau 6 à 4920 AYWAILLE.

Le terrain concerné est situé **Rue de l'Eau** à 4920 Aywaille et cadastré division 1, section F n°1537C, 1566C.

Le projet est de type : **Installation de deux tiny-house d'une superficie de 15m²**, et présente les caractéristiques suivantes :

Écart aux dispositions du GRU en ce qui concerne:

- le matériau de parement,
- le matériau de couverture,
- l'implantation,
- le rapport façade / pignon,
- la pente de toiture,
- la hauteur.

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables (du lundi au vendredi de 9h à 12h, le mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 15h30 et le samedi de 9h à 12h **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**) à l'adresse suivante : Aywaille, Service Urbanisme, Rue de la Heid 8, 4920 Aywaille :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme RALET, téléphone : 04/267,64,67, mail : urbanisme@aywaille.be, dont le bureau se trouve au service urbanisme (2ème étage).

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 26/04/2024 au 13/05/2024 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue de la Heid 8 à 4920 Aywaille ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@aywaille.be

Fait à Aywaille, le 17 avril 2024.